

**NOTE AUX CANDIDATS**

**CAP Coiffure**

**Session 2009**

Epreuve	Matériels	Produits	Modèle	Observations
<b>EP1</b> <b>Coupe et coiffage</b> <b>« homme »</b>	Matériel nécessaire : - à la coupe (à l'exception des sabots de tondeuse) ; - au coiffage.	Tous les produits de coiffage et de finition sont autorisés.	- Modèle masculin, <b>de plus de 15 ans pourvu de cheveux sur l'ensemble du cuir chevelu</b> ; - Les cheveux sont propres, lavés de la veille au soir ou du matin.	- Le modèle possède, avant la coupe, au minimum 2 cm de cheveux pour le tour d'oreilles et la nuque.. - coupe et coiffage mettent en œuvre des techniques masculines (coupe dégradée avec fondu de nuque, tour d'oreilles et raccourcissement de l'ensemble de la chevelure) tout en restant libres.
<b>EP2</b> <b>Coupe, forme, couleur</b>	Matériel nécessaire : - à la coupe (à l'exception des sabots de tondeuse) ; - au coiffage ; - à la permanent ; ou - à la coloration d'oxydation selon la technique annoncée pour la session ;  - gants.	- Shampoings  - Colorant et oxydant (si la coloration d'oxydation est la technique est annoncée pour la session)  - Produits nécessaires au coiffage et à la finition de la coiffure.	Modèle féminin ou masculin, <b>majeur, pourvu, sur l'ensemble du cuir chevelu</b> , de cheveux dont la longueur permet la réalisation des techniques (coupe, coloration ou permanente, coiffage).  <b>Si le sujet est la coloration : le candidat devra fournir un document attestant qu'il a réalisé et lu la touche d'essai.</b>	Coupe : l'ensemble de la chevelure devra être raccourcie de 3 cm minimum  Selon le sujet annoncé pour la session : - colorants sous forme de crème ou de gel Ou - 30 bigoudis minimum d'un diamètre maximum de 14 mm, sur la tête entière.  Les shampoings et les colorants sont présentés dans leur conditionnement d'origine.  Seuls les candidats ayant demandé à réaliser une mise en plis, au moment de l'inscription disposeront d'un temps supplémentaire de 30 min pour le séchage au casque.

**AUCUN RETARD N'EST AUTORISÉ (pour le candidat comme pour le modèle).** Le candidat et le modèle doivent se présenter ensemble ½ heure avant l'épreuve. Le modèle doit pouvoir justifier des conditions d'âge spécifiques à chaque épreuve en présentant une carte d'identité.

En présence d'un modèle non conforme le candidat n'est pas autorisé à composer et se verra attribuer un zéro à l'épreuve.

**NOTE AUX CANDIDATS**

**CAP Coiffure**

**Session 2009**

Epreuve	Extrait de la définition de l'épreuve
<p><b>EP3</b> <b>Communication</b></p>	<p>Cette épreuve orale, d'une durée maximale de 15 minutes vérifie <b>l'aptitude du candidat à communiquer avec les clients.</b></p> <p>Le candidat devra :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- accueillir le membre du jury qui sera le (la) client(e),</li><li>- s'enquérir de ses attentes,</li><li>- répondre à une demande de précision, d'avis, à une objection,</li><li>- reformuler les attentes du (de la) client(e).</li></ul> <p>Remarque :</p> <p>La reformulation des attentes du (de la) client(e) est attendue au cours de l'épreuve.</p>

## COMMENT DOIT-ON FAIRE LA TOUCHE D'ESSAI ?

La touche d'essai est effectuée soit derrière l'oreille, soit à la « saignée du bras » 48 heures avant la date de votre épreuve.

- 1/ Nettoyer la peau par friction légère avec un tampon imbibé d'alcool à 60°.
- 2/ Appliquer un peu de teinture de la marque qui sera utilisée pour l'application.
- 3/ S'abstenir de laver « le test » pendant 48 heures, délai nécessaire pour l'apparition d'une réaction possible.
- 4/ Lire le « test ». S'il est négatif, vous pouvez appliquer la teinture complète.

## EN CAS DE REACTION POSITIVE :

On constate :

- 1/ Un prurit très variable qui est souvent le premier signe et qui peut être le seul (démangeaisons plus ou moins vives).
- 2/ Une tâche érythémateuse (congestion cutanée, rougeur)
- 3/ Des éléments vésiculeux discrets, parfois au contraire, bulleux (c'est à dire de petites boursouflures de la peau contenant un liquide transparent ou des boursouflures plus étendues ressemblant à des cloques pleines d'eau).

**LORSQUE LA CLIENTE PRESENTE UNE REACTION POSITIVE,  
LA TEINTURE NE DOIT PAS LUI ETRE APPLIQUEE.**



**A REMPLIR PAR LE COIFFEUR (candidat)**

N° d'inscription du candidat : .....

Date : .....Signature : .....

NOM de la (du) client(e) :

.....

Adresse :

.....

Marque de la teinture employée :

Teinte :

.....

**A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR LA (LE) CLIENT(E) : (le modèle)**

**EN GENERAL :**

1/ Vous a-t-on déjà appliqué une teinture capillaire ?     OUI                     NON

2/ Si oui, depuis combien de temps ?     moins 1 mois             plus de 2 mois             plus de 6 mois

3/ Avez vous eu une réaction ?             Oui     Non             bénigne                     importante

**POUR AUJOURD'HUI ( ou jour de l'épreuve du candidat)**

Conformément à l'article 7 du 16 août 1986 et de l'article R5221 du décret du 29 décembre 1988, une teinture ne peut être appliquée que si la touche d'essai a donné un résultat négatif.

1/ Vous a-t-on effectué la touche d'essai 48 heures avant l'application de la teinture appliquée ce jour ?     OUI             NON

2/ Avez-vous eu une réaction ?             OUI             NON (voir au verso les réactions possibles)

Date : .....Signature (cliente) :